

Atelier académique « Les soins de santé en danger »

Instructions

Description générale

- Permettre aux étudiants de comprendre en profondeur le problème des soins de santé en danger et la nécessité de respecter le cadre juridique applicable ;
- Transmettre aux étudiants une meilleure connaissance des règles principales applicables à la protection des soins de santé en temps de conflit, en particulier en ce qui concerne les droits et les responsabilités des parties au conflit et des personnels de santé ainsi que les problèmes liés à l'utilisation des emblèmes ;
- Permettre aux étudiants de mieux comprendre l'application pratique de ces règles et les conséquences concrètes qu'entraîne leur violation ;
- Familiariser les étudiants avec les principaux dilemmes éthiques concernant les soins de santé en temps de conflit ;
- Susciter chez les étudiants une analyse critique de cette problématique et les inciter à formuler leur position et leurs arguments propres touchant l'application des règles de DIH concernant la protection des soins de santé ;
- L'orateur/professeur aura la possibilité de se focaliser sur un domaine précis du droit international et d'élargir ses compétences par des recherches complémentaires.

Objectifs spécifiques

I. Liste de lectures

Quelques jours avant l'atelier, les étudiants reçoivent un ensemble de documents essentiels à préparer avant l'atelier. Ils peuvent ainsi notamment prendre connaissance de la structure de l'atelier, y compris la liste de lectures obligatoires et optionnelles. Les lectures obligatoires comprennent les études de cas et les fiches d'information avec des questions. L'objectif est de permettre aux étudiants de se familiariser avec le sujet et de réfléchir à des thèmes concrets avant le début de l'atelier. La liste des lectures optionnelles, quant à elle, a pour objet de fournir aux étudiants et aux enseignants du matériel pour des recherches supplémentaires et pour une analyse plus poussée. Enfin, les étudiants reçoivent aussi un document contenant l'ensemble des dispositions juridiques pertinentes sur le sujet à titre de référence pour leurs lectures à domicile et pour les discussions en classe.

II. Film en guise d'introduction au thème

Une introduction visuelle est un bon moyen de permettre aux étudiants de se faire une idée générale du sujet. Le film les aidera :

- à visualiser les sujets dont ils ont eu connaissance par leurs lectures et à les rendre plus concrets ;
- à situer dans leur contexte les informations théoriques qu'ils recevront dans l'exposé qui suivra.

Avant d'entamer l'exposé, quelques minutes seront consacrées à une réflexion de groupe sur les questions abordées dans le film. L'orateur peut utiliser un chevalet de conférence ou un tableau blanc pour y inscrire les principaux thèmes soulevés dans cette séance de

réflexion. Pendant l'exposé qui suit, l'orateur pourra utilement faire référence à ces thèmes pour montrer aux étudiants comment faire le lien entre la théorie et la pratique, ainsi qu'entre les informations abstraites et les images.

III. La théorie : exposé PowerPoint

L'exposé a pour objet de faire comprendre aux étudiants les principaux droits et obligations juridiques concernant la protection des soins de santé pendant les conflits armés. Pour aider l'orateur à transmettre efficacement le message, les éléments suivants ont été incorporés :

- Contenu : la première partie est axée sur les problèmes concrets rencontrés sur le terrain, tandis que la deuxième partie décrit le cadre juridique applicable. L'objectif est de permettre aux étudiants de saisir le lien entre les enjeux humanitaires et la nécessité d'une réglementation.
- Structure : une présentation PowerPoint aide l'orateur et les étudiants à se concentrer sur les éléments principaux pendant l'exposé.
- Notes destinées à l'orateur : elles contiennent les informations essentielles relatives à la diapositive. Elles ont pour objet, non de constituer le texte de l'exposé lui-même, mais bien de guider l'orateur. Les orateurs sont encouragés à faire leur propre travail de recherche et à adapter le contenu de l'exposé en fonction de leurs besoins académiques.
- Photographies : elles aident l'orateur à placer les informations dans leur contexte et à maintenir en permanence le lien entre les questions théoriques et les problèmes pratiques sur le terrain. Les images aident par ailleurs les étudiants à visualiser les informations et à retenir les notions associées aux illustrations.
- Tests : l'exposé PowerPoint contient aussi trois petits tests dont l'objectif est triple :
 - a) présenter de nouvelles obligations, grâce à l'interaction avec les étudiants ;
 - b) permettre aux étudiants (et aux orateurs) de faire une brève pause dans le cours donné face-à-face ;
 - c) encourager les étudiants à participer plus directement à l'exposé et les inciter à réfléchir à la raison d'être de certaines règles.

IV. Questions et discussion sur l'exposé

Avant de passer à la pratique, les étudiants auront la possibilité de dissiper leurs doutes, de poser des questions et d'approfondir l'examen des thèmes qui n'ont pas été abordés pendant l'exposé initial.

V. Études de cas

La deuxième partie de l'atelier a pour principal objectif de permettre aux étudiants d'appliquer leurs connaissances théoriques. Par l'analyse d'études de cas concrets, les étudiants sont amenés à examiner des problèmes juridiques complexes touchant les soins de santé en danger, ce qui leur fera comprendre la complexité de la question. L'atelier a pour objet de permettre aux participants, en appliquant la démarche juridique de la publication de référence sur le DIH, *Un Droit dans la Guerre ?*, d'identifier quelles règles de DIH auraient pu, ou dû, être appliquées dans la pratique. La discussion portera donc exclusivement sur des questions et des raisonnements juridiques.

A. Introduction aux cas et questions

Pour veiller à ce que chaque étudiant connaisse bien les études de cas et comprenne correctement les faits, l'orateur/enseignant passera rapidement en revue les cas avec les étudiants. Il est conseillé d'encourager les étudiants à participer activement à cette séance et de solliciter parmi eux des volontaires pour partager leurs connaissances sur les cas.

B. Discussion en groupe (trois groupes)

Les participants sont ensuite répartis en trois groupes. Chaque groupe travaille sur un cas précis et se voit attribuer un petit nombre de questions à discuter. Les échanges en petit groupe permettront aux étudiants de se concentrer sur un nombre réduit de questions et

d'avoir une discussion plus efficace. Il sera en effet plus aisé pour eux de s'exprimer et de participer ensuite au débat général s'ils ont d'abord la possibilité de débattre en petit groupe.

C. Rapport des groupes et débat général

Les résultats de ces discussions en groupe seront ensuite présentés à l'ensemble des participants, afin que les autres étudiants aient la possibilité de participer au débat et de faire connaître leur point de vue. Chaque groupe résumera les conclusions de ses discussions et invitera les autres étudiants à les contester ou à soulever de nouvelles questions. Cette séance plénière permettra à tous les étudiants de se familiariser avec les principales questions juridiques touchant les autres cas qu'ils n'ont pas abordés dans leur groupe. L'orateur/professeur et les étudiants auront en outre la possibilité de traiter d'autres questions non abordées dans les séances de groupe.

Observation

L'atelier a été conçu en principe pour des étudiants qui ont des connaissances de droit. Il est cependant admis que la question des soins de santé en danger pourrait être pertinente pour des étudiants en relations internationales et en développement, ainsi que pour des étudiants de thèmes touchant la santé. C'est la raison pour laquelle il est vivement recommandé aux professeurs/orateurs d'adapter le contenu de l'atelier à leur public et d'encourager les étudiants qui n'auraient pas de notions préalables de droit à suivre au préalable les modules en ligne de DIH du CICR.